ABC TEXTURE

10, rue Isaac Newton – 35800 DINARD (France)

Tél : +33 (0)299 200 363

www.abctexture.com

Pacte Mondial de l'ONU

COMMUNICATION SUR LE PROGRES

- COP -

Décembre 2017 - Décembre 2019

RCS SAINT-MALO 452 492 457

UN GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU

Table des matières

I. Déclaration de soutien continu 2

II. Principes relatifs aux droits de l'Homme 3

1. Cadre général 3
2. Parties prenantes 3

III. Principes relatifs aux conditions de travail 6

1. Cadre général 6
2. Mesure des conditions de travail dans l'entreprise 6
3. Engagements citoyens 7

IV. Principes relatifs à l'environnement 9

1. Cadre général 9
2. Gaz à effets de serre 9
3. Déchets 9

V. Principes relatifs à la lutte contre la corruption 11

1. Cadre général 11
2. Réglementation cosmétique 11
3. Processus Achats 11
4. Processus Vente 12

Informations de contact 13

I. Déclaration de soutien continu

En signant, en 2013, le Pacte Mondial de l'ONU, la société ABC TEXTURE s'est engagée à en respecter les 10 principes fondateurs, regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux :

- les droits de l'Homme ;
- les normes de travail ;
- l'environnement ;
- la lutte contre la corruption.

Ces valeurs sont maintenant parties intégrantes de la culture d'entreprise d'ABC TEXTURE et sont rappelées dans le livret d'accueil de l'entreprise, remis à chaque nouveau collaborateur et à chaque nouveau stagiaire. Elles sont également exposées régulièrement par la direction de l'entreprise à toute réunion rassemblant l'ensemble du personnel.

Depuis 2013, ABC TEXTURE soutient et met en œuvre les principes du Pacte Mondial. Pour 2020, et au-delà, ABC TEXTURE renouvelle son engagement à promouvoir les principes du Pacte Mondial de l'ONU et son soutien explicite à ce pacte et à ses 10 principes fondamentaux. ABC TEXTURE est également membre du Global Compact France.

Dinard, le 2 décembre 2019.

Louisette BOURDIN	Pierre-Henry MERCIER
Présidente	Directeur Général

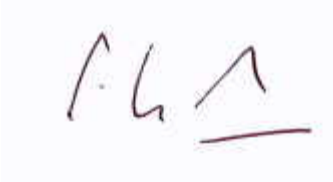

II. Principes relatifs aux droits de l'Homme

1. CADRE GENERAL

ABC TEXTURE réaffirme son adhésion aux principes de la Délaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation International du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protections des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

2. PARTIES PRENANTES

a. Fournisseurs – Sous-traitants

- Depuis 2013, ABC TEXTURE informe ses principaux fournisseurs et sous-traitants de son adhésion aux principes relatifs aux droits de l'Homme et de son souhait de les associer à cette démarche. A cet effet, un paragraphe relatif au programme Global Compact figure automatiquement dans tout nouveau contrat avec l'un ou l'autre des partenaires de l'entreprise. Cette initiative s'inscrit dans la mise en place depuis 2014 du processus d'évaluation systématique des sous-traitants et principaux fournisseurs de l'entreprise.

Ainsi en 2018 et 2019, ABC TEXTURE a respecté son engagement antérieur auprès du Global Compact de faitre apparaître cet engagement dans tous les contrats passés avec ses sous-traitants et fournisseurs.

Pour 2020, ABC TEXTURE s'engage à poursuivre son implication dans la sensibilisation de ses sous-traitants et fournisseurs en mentionnant automatiquement la participation et le soutien de l'entreprise au programme Global Compact.

- En 2019, dans le cadre de la politique de protection des droits de l'Homme, 2 audits de sous-traitants français ont été réalisés, 2 audits de fournisseurs étrangers chinois ont aussi été effectués ainsi que 2 visites de sous-traitants étrangers chinois.

b. Clients – Autres partenaires

De la même manière, ABC TEXTURE a initié en 2014 une démarche de communication à propos de son implication et de son soutien au programme Global Compact de l'ONU vis-

à-vis de ses clients et de ses autres partenaires institutionnels, collectivités, banques, assurances, etc. Cette démarche a toujours reçu un accueil très positif de la part de ces acteurs. Cette décision de la direction de l'entreprise s'est traduite également en faisant référence sur son site internet de son adhésion au programme Global Compact de l'ONU.

Depuis 2015, ABC TEXTURE a ainsi intégré systématiquement à tous les contrats signés avec ses clients français ou étrangers un paragraphe mentionnant l'engagement d'ABC TEXTURE aux principes relatifs aux droits de l'homme.

Pour rappel, cette information systématique de l'adhésion d'ABC TEXTURE au programme Global Compact, afin de sensibiliser les clients de l'entreprise à cette démarche particulière, a eu pour conséquence l'adhésion en 2016 d'un client australien de l'entreprise au programme Global Compact intéressé lui aussi par cette initiative de l'ONU, cette démarche correspondant également aux propres valeurs de son entreprise.

Pour 2020, ABC TEXTURE s'engage à poursuivre son implication dans la sensibilisation de ses clients, français ou étrangers, en mentionnant systématiquement la participation et le soutien de l'entreprise au programme Global Compact

c. Personnel

- Depuis 2014, tout nouveau collaborateur de l'entreprise est informé de l'adhésion d'ABC TEXTURE aux principes relatifs aux droits de l'Homme et cette adhésion figure dans le livret d'accueil de l'entreprise qui lui est remis à son arrivée, dans lequel un paragraphe particulier signale l'adhésion d'ABC TEXTURE au programme Global Compact. De la même manière, tout étudiant stagiaire reçoit ce livret d'accueil.

En 2018 et 2019, l'entreprise a rappelé cet engagement en interne à l'occasion de 5 réunions réunissant l'ensemble du personnel.

Pour 2020, l'entreprise s'engage a poursuivre cet engagement par diverses actions de communication.

- En application de la règlementation européenne qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union européenne, le Règlement général de la protection des données, RGPD, est entré en application le 25 mai 2018. Dans ce cadre, la

société ABC TEXTURE s'est mise en conformité avec la nouvelle réglementation, notamment en informant tous ses collaborateurs de l'utilisation faite par l'entreprise de leurs données personnelles et de la possibilité pour eux d'y avoir accès et de les faire rectifier ou supprimer si nécessaire, et en constituant, en 2019, un registre des traitements des données.

Acteur d'activités visant une clientèle d'entreprises, dans le cadre de relations BtoB, ABC TEXTURE a entamé, en juillet 2019, une démarche similaire à l'égard de ses clients et fournisseurs. Cependant, celle-ci est assez aléatoire et n'est pas satisfaisante en l'état. Pour 2020, l'entreprise s'engage dans une action d'information systématique et mieux formalisée à l'égard de ses partenaires extérieurs que sont ses clients et ses fournisseurs.

III. Principes relatifs aux conditions de travail

1. CADRE GENERAL

ABC TEXTURE assure à chaque membre de son personnel le respect de l'ensemble des droits prévus par la législation française dans le Code du travail et par la Convention collective de la Chimie. Après l'organisation, en 2014, d'élections pour la désignation de délégués du personnel, l'entreprise a organisé en 2019 les élections pour la désignation des membres du Comisté social et économique nouvellement créé en France et qui se substitue aux délégués du personnel dans les entreprises d'au moins 11 salariés. Mais ces élection se sont traduites par l'absence de candidatures et donc par une carence de la représentation élective du personnel. Cependant, malgré cette défection, ABC TEXTURE s'attache à faire vivre le dialogue social en son sein en organisant notamment au moins une réunion chaque année réunissant tout le personnel de l'entreprise et au cours de laquelle plusieurs thèmes concernant la vie de l'entreprise et de ses salariés sont abordés. Ces réunions sont l'occcasion d'échanges entre le personnel et la direction de l'entreprise.

2. MESURE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE

Chaque salarié d'ABC TEXTURE est assuré d'avoir chaque année un entretien individuel avec sa hierarchie. Le principe de cet entretien est référencé dans le système qualité de l'entreprise accessible par tous les salariés de n'importe quel poste informatique. Au cours de cet entretien, les sujets relatifs aux conditions de travail et à la vie au sein de l'entreprise sont abordés librement. Le déroulé de cet entretien fait l'objet d'un document renseigné et signé.

L'analyse de ces entretiens individuels permet d'identifier les éventuels besoins de formation. Chaque année, un plan de formation est dressé et les différentes actions sont lancés, soit en interne, soit en externe en partenariat avec l'organisme de formation des industries chimiques afin de répondre aux demandes exprimées. L'engagement de ces actions par l'entreprise s'inscrit dans une action de développement des compétences professionnelles du personnel.

La formation et le développement des compétences du personnel sont une préoccupation de l'entreprise. Cette préoccupation fait l'objet d'un point particulier lors de l'entretien professionnel annuel.

Conforménent à ses engagement précédents, l'entreprise a mis en place, en 2018, un plan de formation formalisé avec un suivi des actions de formations engagées. Il reste cependant à mettre en place des indicateurs de suivi des incidents de production ou autres. La mise en place de ces indicateurs sra l'un des objectifs de l'année 2020.

3. ENGAGEMENTS CITOYENS

- Dans le cadre de leur cursus universitaire et scolaire, ABC TEXTURE a accueilli en 2018 4 étudiants en stage ainsi qu'1 jeune collègien pour son stage de 3ème. En 2019, l'entreprise a aussi accueilli 4 étudiants ainsi qu'1 jeune collègien pour son stage de 3ème. Cet accueil d'étudiants et de collégiens au sein de l'entreprises sera poursuivi en 2020.

- En 2018 et 2019, ABC TEXTURE a poursuivi son partenariat avec un ESAT de Bretagne, établissement médico-social ayant pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés. Ce partenariat, initié en décembre 2016, a pour objet le conditionnement de produits cosmétiques. Cette collaboration traduit l'engagement de l'entreprise dans sa démarche de soutien et d'aide des personnes en situation de handicap de s'intégrer dans la vie sociale. Fidèle à ses fondements de philosophie humaniste, et à ses valeurs, ABC TEXTURE a établi des relations commerciales avec cet établissement spécialisé, dans le respect des valeurs de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité.

- Depuis 2013, l'entreprise s'est également engagée au sein d'une association de chefs d'entreprises ayant pour activités le partage d'expérience, l'information et l'échange avec les élus de la Communauté de communes des diverses problématiques rencontrés et souhaits d'évolution des territoires, ceci dans un esprit convivial et de respect mutuel. En décembre 2016, le directeur général d'ABC TEXTURE a été élu président de cette

association. Ses premières actions menées auprès des élus ont permis la signature en juin 2017 d'un Accord de consultation, formalisant sous forme de convention le principe d'une consultation lorsque le conseil communautaire est amené à traiter d'une question ayant un intérêt économique pour les chefs d'entreprises installés sur le territoire de la Communauté de communes. Ainsi, en 2018 et 2019, plusieurs rencontres ont été organisés avec les élus pour traiter notamment de l'organisation et des conséquences de la réalisation d'importants travaux routiers étalés sur près de 26 mois. Cette concertation régulière a permis notamment de corriger certaines décisions dans l'organisation de ces travaux qui auraient pu avoir un impact très négatif sur certaines activités d'adhérents de cette association.

- Pour 2020, la direction d'ABC TEXURE propose d'offrir à l'ensemble de ses collaborateurs, sur leur temps de travail, la possibilité de participer à une journée d'action citoyenne, pour apporter leur soutien à des associations ou ONG locales oeuvrant dans le domaine social et environnemental. Cette proposition a reçu un acceuil très favorable des collaborateurs de l'entreprise. Ceux-ci apporteront début 2020 des propositions d'actions et d'intervention. A travers l'engagement de ses collaborateurs, cette journée citoyenne incarnera le volonté d'ABC TEXTURE de contribuer positivement à l'éco-système local au sein duquel l'entreprise exerce ses activités.

Toujours pour 2020, au sein de l'association de chefs d'entreprise, cette idée de journée citoyenne a également reçu un acceuil favorable de plusieurs chefs d'entreprise, qui voient dans cette démarche un attachement de leur entreprise à leur territoire et la possibilité pour leurs collaborateurs de s'impliquer dans un mouvement sociétal. Pour toute ces entreprises, et pour des raisons pratiques, cette démarche devra s'étaler, non pas sur une journée unique, mais sur une semaine unique.

IV. Principes relatifs à l'environnement

1. CADRE GENERAL

ABC TEXTURE s'est fortement engagée sur cet axe par le passé. Cet engagement s'est essentiellement traduit par la construction en 2008 d'un bâtiment respectant les principes par la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), par l'utilisation d'électricité provenant intégralement des énergies renouvelables par le biais de la coopérative ENERCOOP, par l'utilisation également de la géothermie pour le chauffage du bâtiment.

2018 et 2019 ont vu le lancement et l'achèvement de travaux d'agrandissement des bâtiments de l'entreprise. Avec la même démarche Haute Qualité Environnementale qui avait nourrit la réflexion des dirigeants d'ABC TEXTURE pour la construction de son bâtiment en 2008, l'entreprise a porté une attention très particulière dans le choix des matériaux de construction, l'utilisation de peintures sans solvants et l'isolation thermique de ses nouveaux murs afin de limiter les impacts générés par cette extension sur l'environnement, tout en assurant à ses collaborateurs des conditions de vie saine et confortables au sein du bâtiment.

2. GAZ A EFFETS DE SERRE

La lutte contre les gaz à effets de serre est également une préoccupation de l'entreprise. Parmi les actions menées par l'entreprise en 2018 et 2019, figure le choix, dans les parties neuves du bâtiment,d'un éclairage à LED, moins consommateur d'énergie et plus confortable pour les collaborateurs.

3. DECHETS

En 2018 et 2019, l'ensemble des déchets ont été traités par des filières intégrant leur retraitement, à savoir :

- les déchets ménagers sont enlevés par les services municipaux ;
- les cartons sont enlevés également par les services municipaux ;
- les emballages métalliques sont déposés en déchetterie par l'entreprise ;

PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

- Depuis 2013, les déchets industriels chimiques et plastiques sont systématiquement traités par un opérateur spécialisé dans le traitement de ce type de déchets ;
- En 2015, une solution de reprise et de traitement des cartouches d'encre vides a été mise en place avec la société CONIBI. En 2018 et 2019, la collaboration avec cette socité s'est poursuivi et se prolongera aussi en 2020.

Pour 2020, l'objectif est d'apporter une réponse efficace dans le traitement des déchets papier et petit emballage plastique, insatisfaisant à l'heure actuelle en raison de l'absence de solution ou de filière localement.

V. Principes relatifs à la lutte contre la corruption

1. CADRE GENERAL

Depuis 2004, date de la création de l'entreprise, ABC TEXTURE a mis en place un système de qualification et de contrôle de sa gestion des contrats, en particulier vis-à-vis de ses clients et de ses fournisseurs. Cette démarche propre à l'entreprise lui a permis d'encadrer les relations avec ses partenaires et de se prémunir de tout risque de corruption.

2. REGLEMENTATION COSMETIQUE

Depuis juillet 2013, la réglementation européenne pour les produits cosmétiques (Règlement (CE) n°1223/2009) impose la contractualisation des relations entre les différents acteurs de ce secteur d'activité.

La contractualisation permet ainsi à ABC TEXTURE d'établir des relations saines et transparentes avec ses co-contactants, clients, fournisseurs ou sous-traitants. En interne, cette contractualisation des relations conforte le personnel dans la nature honnête des relations de l'entreprise et des flux financiers associés.

La réglementation européenne et l'évaluation des fournisseurs et des sous-traitants de l'entreprise a fait l'objet, en 2018 et 2019, d'1 réunion de rappel et d'explication auprès du personnel pour s'assurer que les finalités ont été bien comprises.

Pour 2020, l'entreprise sa toujours pour projet de mettre en place ce qui pourrait se dénommer comme une charte éthique qui serait jointe en annexe à ses contrats ou directement intégrée dans les contrats.

3. PROCESSUS ACHATS

En 2011, l'entreprise a fait l'acquisition d'un système informatique de gestion intégré (en anglais « Enterprise Resource Planning », ERP), permettant de coordonner notamment l'ensemble du processus achats de l'entreprise. Ainsi, l'ensemble de la chaîne commande fournisseur, bon de réception, facture fournisseur et règlement fournisseur est suivi

informatiquement et tout écart entre l'engagement de l'entreprise et le paiement du fournisseur peut être analysé.

Depuis 2013, l'entreprise s'est engagée dans la formalisation contractuelle générale de ses relations avec ses fournisseurs et plus particulièrement avec ses sous-traitants. Avec ces derniers, cette formalisation se traduit également par la signature de contrats de confidentialité garantissant le respect des savoir-faire de chacune des parties. Cette initiative s'inscrit dans la démarche éthique de l'entreprise, même si celle-ci n'est pas encore décrite dans un document.

4. PROCESSUS VENTE

Toute action commerciale avancée, entre l'entreprise et ses prospects, français ou étranger, qui pourrait nécessiter l'échange d'informations sensibles entre les parties, se matérialise dès que nécessaire par la signature d'un contrat de confidentialité garantissant à chacune des parties la transparence et l'honnêteté entre les co-signataires. Cette approches'inscrit dans la démarche éthique de l'entreprise, même si celle-ci n'est pas encore décrite dans un document.

L'acquisition par l'entreprise, en 2011, d'un système informatique de gestion intégré permet de coordonner notamment l'ensemble du processus vente de l'entreprise. Ainsi, l'ensemble de la chaîne commande client, bon de livraison, facture client et règlement client est suivi informatiquement et tout écart entre l'engagement du client et le paiement par ce dernier peut être analysé.

A ce jour, presque 100% des clients d'ABC TEXTURE ont signé un contrat de partenariat et/ou de confidentialité.

INFORMATIONS DE CONTACT

Informations de contact

LOUISETTE BOURDIN PRESIDENTE	PIERRE-HENRY MERCIER DIRECTEUR GENERAL
Tél : 02 99 20 03 63 lou.bourdin@abctexture.com	**Tél :** 02 99 20 03 63 phm@abctexture.com

ABC TEXTURE
10, rue Isaac Newton – 35800 DINARD (France)
Tél : +33 (0)299 200 363
www.abctexture.com